



REPÚBLICA DE GUINEA ECUATORIAL
Ministerio de Justicia, Culto e Instituciones
Penitenciarias

COPIE

EL MINISTRO DELEGADO

Maitre Kévin GROSSMANN
Avocat à la Cour
53, Rue de Monceau
75008 Paris.-

Paris, le 30 septembre 2022

Objet : Notification de fin de mission.

**Par courriel : par RAR, et par remise en main propre contre décharge.
Aff. République de Guinée Equatoriale-requête en restitution d'un
immeuble.**

Maître,

Je vous notifie par la présente la décision prise de mettre un terme définitif, avec effet immédiat, de la mission qui vous a été confiée par un mandat signé par mes soins le 3 septembre 2022.

Je vous rappelle que ce qui m'avait déterminé à signer ce mandat c'est que, d'une part, vous m'avez assuré que vous obtiendrez de la justice française la restitution au profit de l'Etat de Guinée Equatoriale de l'immeuble du 42 avenue Foch à Paris actuellement confisqué et que, pour donner force et crédit à votre affirmation, vous avez ajouté que Madame Rachida Dati, qui vous a accompagné lors de différents entretiens avec moi, s'occuperait d'une action de lobbying pour atteindre ce résultat.

Or le 8 juin 2022, la Cour d'appel de Paris a tout simplement déclaré irrecevable la requête en restitution que vous aviez présentée au nom de l'Etat de Guinée Equatoriale, confirmant ainsi les analyses juridiques des conseils habituels de l'Etat de Guinée Equatoriale-que vous n'avez pas jugé utile de contacter-et qui m'avaient mis en garde contre l'introduction de votre requête.

Malgré cet échec judiciaire, l'Etat de Guinée Equatoriale a, pour sa part, exécuté ses engagements en vous réglant, au titre des honoraires fixés, la somme de quatre cent mille (400.000) euros en deux virements de deux cent mille (200.000) euros chacun.

COPIE

Je vous prie de bien noter que la présente lettre de fin de mission signifie également que vous n'êtes plus autorisé à poser le moindre acte au nom de l'Etat de Guinée Equatoriale ni à entrer en contact avec un représentant de l'Etat de Guinée Equatoriale quel qu'il soit.

Nous vous exprimons nos sincères remerciements pour la collaboration réalisée avec dossier et nous ne manquerons pas de vous contacter chaque fois que nous aurions besoins de vos services professionnels.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations cordiales.



Juan Olo MBA NSENG

Ministre délégué de la Justice et
Vice-président de la Commission
Juridique des Avocats de l'Etat

Document exclusif publié par africaintelligence.fr